

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/149/F/2019 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT INFORMATIQUES POUR HUIT ECOLES POST FONDAMENTALES ET LE BUREAU DE LA DCEFTP GATARA.

- Date de publication : 11/11/2019
- Date d'ouverture des offres : 02/12/2019

1. Objet du marché

La Commune GATARA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de l'équipement informatique.

2. Financement du marché

La Commune GATARA a obtenu de la part du Fonds National d'Investissement Communal «FONIC», un appui communal représentant le guichet non affecté 2017 destiné au financement des projets communaux. C'est ainsi que la commune a signé avec le FONIC une convention de financement N° 07/FONIC/2019. La somme accordée sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Spécification du marché

- 3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
- 3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot : Fourniture en équipement informatique.

Tout soumissionnaire peut soumettre son offre ee lot unique.

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum : 2mois Calendaires

4. Condition de participation

- 4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;
- 4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune GATARA

Moyennant le paiement de cent mille francs burundais (100 000 FBU) : 50 000 FBU sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et 50 000 FBU au compte N° 803/50/1928/1/89 ouvert à la BGF KAYANZA au nom de la commune de GATARA.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Madame l'Administrateur Communal de GATARA et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot unique	Montant de la garantie de soumission en lettre	Montant en chiffre
1	Trois millions francs burundais	3 000 000 FBU

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

La non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre lors de l'analyse.

6.2 Les offres doivent être soumises à la **Commune de GATARA**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 21/12/2019 à 10 heures précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 02/12/2019 à 10 heures 30min en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:
Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1 Au niveau administratif, il faut présenter:

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale);
4. L'Attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par le service de l'OBR et en cours de validité;
5. Le Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe et connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Le Registre de commerce (copie);
8. L'Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce et en cours de validité (datant au moins de trois mois);
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original ;
10. Les Spécifications techniques.

10.2 Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux.

10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. La soumission financière.
3. Le délai d'exécution.

Fait à GATARA le 06/12/2019

NDAYIZEYE Devote

Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics

